



**DDE VIENNE**  
**SERVICE PREVENTION DES RISQUES - CRISES**

---

**ATLAS DES ZONES INONDABLES**  
**DES COURS D'EAU SECONDAIRES**  
**DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

**LA DIVE DU SUD**

**Chef de Projet :** Marie-Laure Bossis

**NTS 61022G**

**Version 21/01/2008**



**JANVIER 2008**

## SOMMAIRE

---

<b>I. PRESENTATION DU BASSIN VERSANT</b>	<b>1</b>
I.1. Caractéristiques générales de la vallée	1
I.2. Les crues	2
I.2.1. Les crues caractéristiques	2
I.2.2. Les crues historiques	2
I.3. Les communes étudiées	3
<b>II. LES CLEFS DE LECTURES DE L'ATLAS DES ZONES INONDABLES PAR METHODE HYDROGEOMORPHOLOGIQUE</b>	<b>4</b>
II.1. Schéma synthétique de la morphologie type d'une vallée	4
II.2. Aide à l'estimation du niveau de risque sur les tronçons	5
<b>III. ANALYSE DES CARTES HYDROGEOMORPHOLOGIQUES</b>	<b>6</b>
<b>IV. ATLAS PHOTOGRAPHIQUE</b>	<b>8</b>
<b>V. CARTES D'INONDABILITE</b>	<b>9</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE 1 : FICHES DESCRIPTIVES DES STATIONS HYDROMETRIQUES (SOURCE : BANQUE HYDRO)</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 2 : FICHES DE REPERES DE CRUES</b>	<b>12</b>

## I. PRESENTATION DU BASSIN VERSANT

### I.1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA VALLEE

Les caractéristiques physiques du bassin versant de la Dive du Sud sont présentées ci-dessous.

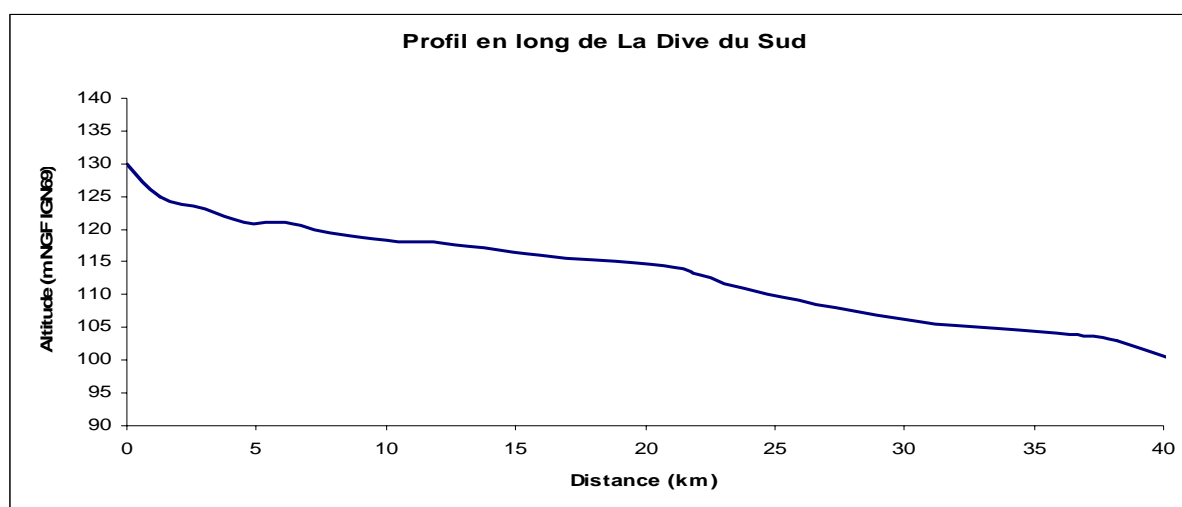
Superficie du bassin versant (km <sup>2</sup> )	306
Source	130m « Germain »
Pente moyenne du cours d'eau (%)	0.08
Longueur totale du cours d'eau (km)	43.5
Linéaire du cours d'eau étudié (km)	43.5
Confluent	Le Clain
Principaux affluents	Le Chaboux, Le Bignon
Recalibrage et rectification	Lit mineur recalibré ce qui a comme conséquence des ruptures d'écoulement
Géologie	Formation sédimentaire de type calcaire avec légère variation de faciès

Tableau 1 : Caractéristiques générales du bassin versant de la Dive du Sud

Le profil en long du cours d'eau est représenté sur le graphique ci-après. Il permet de mieux comprendre l'hydrodynamique du cours d'eau.

Lorsque la pente s'accroît, on observe en général une vallée moins large, des niveaux d'eaux plus hauts, des vitesses plus importantes et des phénomènes d'érosion et d'effondrement de berges. Au contraire, une pente plus faible est associée à une vallée plus large qui dessine des méandres et à des débordements plus lents et progressifs.

La pente est toujours importante à l'amont et diminue vers l'aval afin de permettre au cours d'eau de rejoindre son confluent. C'est ce qu'on appelle son profil d'équilibre. Cependant, il existe de légères variations de pente tout au long du linéaire qui permettent de mieux comprendre l'hydrodynamique.



## I.2. LES CRUES

### I.2.1. LES CRUES CARACTERISTIQUES

Les données hydrologiques extraites de la Banque Hydro sont fournies en annexe.

Il existe 2 stations hydrométriques sur la Dive du Sud qui ont les caractéristiques suivantes :

Nom de la station	Couhé	Voulon
Code de la station	L2103010	L2103020
Superficie du bassin versant au droit de la station (km <sup>2</sup> )	302	559
Producteur de la donnée	DIREN Poitou-Charente	DDE de la Vienne
Date de fonctionnement de la station hydrométrique	1969 - 1974	1996 - 2007
Nombre de valeurs permettant de réaliser l'ajustement statistique	4	4

Tableau 2 : caractéristiques des stations hydrométriques (Source : Banque Hydro)

Ces stations sont inexploitable pour fournir des débits caractéristiques, en raison du manque de données.

### I.2.2. LES CRUES HISTORIQUES

#### **D'après les données de la station hydrométrique**

Les 2 stations hydrométriques ne fonctionnaient pas lors des événements pluvieux les plus importants.

#### **D'après les témoignages**

Les données historiques relatives aux événements marquant de la Dive du Sud sont recherchés d'après les témoignages récupérés lors de la visite de terrain et le traitement des questionnaires envoyés aux communes.

Les repères de crues les plus pertinents font l'objet de fiches de repère de crues qui sont fournies à l'annexe 2 et leur localisation est reportée sur les cartes d'inondabilité. Nous avons recensé 3 repères de crues datant de l'épisode pluvieux de décembre 1982.

La synthèse des questionnaires reçus est fournie dans le tableau ci-après.

<b>COMMUNES</b>	<b>Etat physique de la rivière</b>	<b>Inondations et crues historiques</b>	<b>Occupation du sol</b>	<b>Divers</b>
<b>Chatillon</b>	Dégradation des berges par les ragondins	Décembre 1982		
<b>Rom</b>	Dégradation des berges par les ragondins	Décembre 1982		Entretien des berges 1 fois par an.
<b>Couhé</b>		1985	PLU (1979)	Entretien des berges 1 fois par an.

L'évènement marquant sur la Dive du Sud est la crue de décembre 1982.

Nous vous renvoyons également au rapport de présentation générale dans lequel sont listées les crues majeures sur ce département. Celles-ci ont certainement concernées ce cours d'eau.

### **I.3. LES COMMUNES ETUDIEES**

Le secteur cartographié concerne les communes suivantes :

- Saint-Coutant
- Sainte-Soline
- Lezay
- Vançais
- Rom
- Couhé
- Chatillon
- Payré
- Voulon
- Anché

Chaque zone d'enjeux est récapitulée par tronçon au chapitre II.

## II. LES CLEFS DE LECTURES DE L'ATLAS DES ZONES INONDABLES PAR METHODE HYDROGEO MORPHOLOGIQUE

### II.1. SCHEMA SYNTHETIQUE DE LA MORPHOLOGIE TYPE D'UNE VALLEE

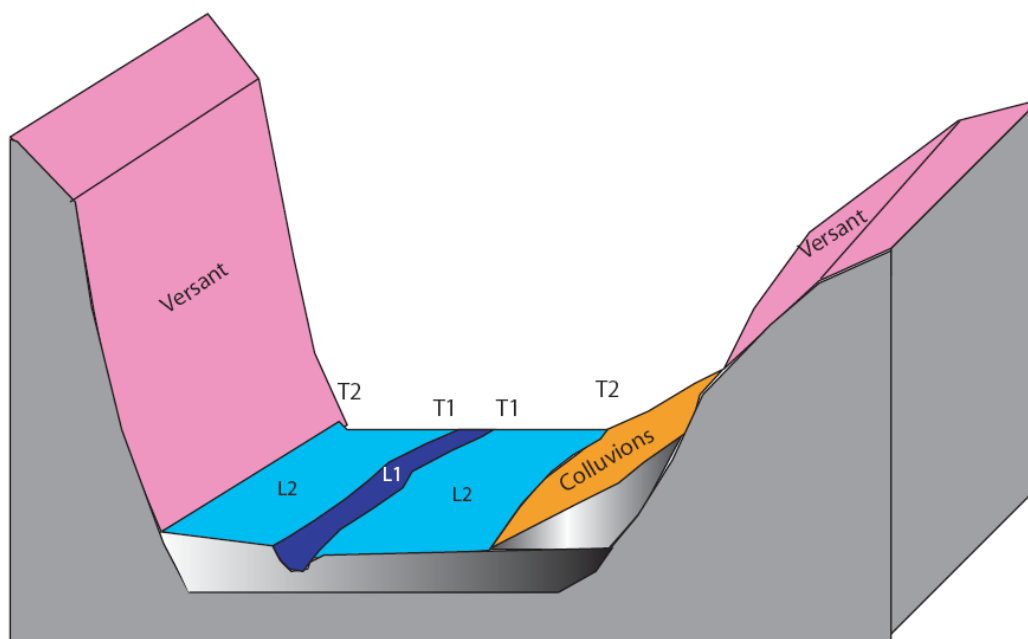
L'objectif de la méthode hydrogéomorphologique est de déterminer les limites externes de la plaine alluviale.

La plaine alluviale définit la zone inondable maximum d'un cours d'eau. Celle-ci est composée d'un lit mineur et d'un lit majeur.

Au-delà de la plaine alluviale on trouve l'encaissant, non inondable qui est composé de différentes unités :

- Le versant,
- Les colluvions (particules provenant de l'érosion du versant),
- Les terrasses alluviales (ancien lit majeur du cours d'eau lorsque le niveau des océans était plus élevé)

La méthode hydrogéomorphologique repose sur l'analyse de ces différentes unités. Les critères d'identification et de délimitation des unités sont la topographie, la morphologie, la sédimentologie et les données relatives aux crues historiques, souvent corrélées avec l'occupation du sol.



L1 : Lit mineur

L2 : Lit majeur

T1 : Limite des crues non débordantes

T2 : limite des crues exceptionnelles



Alluvions sablo-graveleuses de plaine alluviale moderne



Formation de colluvion liée à l'érosion du versant

Le passage d'une unité à l'autre est généralement marqué par des ruptures de pente plus ou moins nettes. En effet, la limite entre les versants et la plaine est parfois dissimulée sous des colluvions. La présence de talus est relativement rare et ceux-ci sont notifiés sur la carte lorsqu'ils existent. Il arrive également que les limites de la plaine alluviale soient appuyées par la présence d'une infrastructure routière ou d'un remblai lié à l'urbanisation.

## II.2. AIDE A L'ESTIMATION DU NIVEAU DE RISQUE SUR LES TRONÇONS

Chaque cours d'eau traité dans l'atlas des zones inondables est découpé en plusieurs tronçons homogènes du point de vue de la géologie, de la pente, des écoulements et de l'hydrodynamique (cf. § III. analyse des cartes hydrogéomorphologiques). Ces tronçons sont ensuite catégorisés dans le tableau suivant selon deux types de morphologie de vallée : encaissée / ouverte :

Type de morphologie de vallée	Tronçons concernés	Bâtiments en zone inondable
Vallée encaissée	1	les « Moulin de Germain », « Moulin Vernier » et « Moulin de Bonneuil »
	2	quelques bâtiments à Rom et dans la traversée de Couhé
	3	quelques bâtiments dans la traversée de Couhé
	4	quelques bâtiments dans la traversée de Voulon

Les possibilités d'urbanisation sont déterminées en fonction :

- Du type d'urbanisation : zone naturelle, pas ou peu urbanisée / zone urbanisée (au sens du code de l'urbanisme et de la jurisprudence)
- Du type de morphologie de vallée : encaissée / ouverte qui conditionne le type d'inondation : semi-torrentielle / de plaine

Le schéma page suivante présente les 3 cas que l'on peut rencontrer sur les cours d'eau secondaires du département de la Vienne.

## 1er cas

### Vallée encaissée versants aux pentes marquées

- Vitesses d'écoulement importantes,
- Hauteur d'eau importante,
- Durée de submersion importante,
- Fréquence des crues marquée



**Urbanisation interdite**

Rupture de pente  
nette

substrat calcaire, granitique ...

**Zone naturelle pas ou peu urbanisée \*<sub>1</sub> (zone d'expansion de crue)  
ou  
Zone urbanisée \*<sub>1</sub>**

## 2nd cas

### Vallée ouverte versants aux pentes très faibles

- Vitesses d'écoulement faibles,
- Hauteur d'eau faible,
- Durée de submersion faible,
- Fréquence des crues moins marquée



**Urbanisation interdite**

Rupture de pente  
très peu visible

substrat marneux, argileux, crayeux...

**Zone naturelle pas ou peu urbanisée \*<sub>1</sub> (zone d'expansion de crue)**

## 3ème cas

### Vallée ouverte versants aux pentes très faibles



**Urbanisation à analyser au cas par cas \*<sub>2</sub>**

- Vitesses d'écoulement faibles,
- Hauteur d'eau faible,
- Durée de submersion faible,
- Fréquence des crues moins marquée

Rupture de pente  
très peu visible

substrat marneux, argileux, crayeux...

**Zone urbanisée \*<sub>1</sub>**

\*<sub>1</sub>: définition au sens du code de l'urbanisme et de la jurisprudence

\*<sub>2</sub> : Pour les constructions en limite de la crue morphogène, il s'agit de préciser les contours de la crue morphogène à l'échelle cadastrale (à réaliser par un cabinet d'étude spécialisé)

Dans tous les cas, il conviendra de déterminer la hauteur d'eau sur la ou les parcelles puis les aléas à partir de relevés topographiques (travail à effectuer par un cabinet d'étude spécialisé), puis de consulter la Doctrine générale (DDE) permettant de définir la constructibilité des terrains en fonction de l'aléa.



### III. ANALYSE DES CARTES HYDROGÉOMORPHOLOGIQUES

#### Tronçon 1 : Depuis la source à Rom

Le lit mineur de ce tronçon observe une largeur comprise entre 1 et 3 mètres de large. Il présente un tracé plutôt rectiligne et est constitué d'un bras principal sauf à proximité de « La chapelle » et du « Moulin Vernier ».

Des axes secondaires d'écoulements des crues sont présents au « Gouffre de Brochard », à « Chabanne » et à « Mazières ».

On note plusieurs secteurs où le lit mineur est recalibré pour les besoins de l'agriculture. Ce recalibrage réalisé de façon extrême dans les années 1970-1980 est certainement une des causes de l'assèchement de certains tronçons du cours d'eau. Lors des visites de terrain en septembre, malgré un été pluvieux, l'écoulement n'avait plus lieu. La géologie du secteur peut être une autre cause de cet assèchement puisque le substratum est composé en partie de calcaire, ce qui engendre parfois des ruptures d'écoulement.

La plaine alluviale de ce tronçon fait de 50 à 200 mètres de large depuis la source au « Moulin Vernier ». En aval de ce moulin, plusieurs affluents se jettent dans la Dive du sud comme le ruisseau de Saint Aubin, le Haboussant et le ruisseau de la Vieille Dive, ce qui agrandit nettement la plaine alluviale qui peut alors atteindre 800 mètres de large. En aval du lieu-dit « Les Couts », la plaine alluviale retrouve une largeur allant de 100 à 250 mètres. Les limites sont plutôt franches et donc clairement visibles à la stéréoscopie sauf dans les secteurs où la ripisylve est dense.

Les zones d'enjeux de ce tronçon concernent les « Moulin de Germain », « Moulin Vernier » et « Moulin de Bonneuil ».

#### Tronçon 2 : Depuis Rom à Couhé

La pente déjà très faible en moyenne sur l'ensemble du cours d'eau diminue à l'entrée de ce tronçon. La plaine alluviale s'étend de 70 à 220 mètres de large et commence à former des méandres à grands rayons de courbures. Elle s'encaisse également progressivement dans les calcaires fins.

Les limites externes de la plaine alluviale sont précises sur l'ensemble du linéaire avec des ruptures de pentes franches et de talus. Cependant, à partir du lieu-dit « Les pierres Blanches » les limites sont plus difficilement lisibles lors de la stéréoscopie à cause d'une ripisylve dense.

Le lit mineur de ce tronçon fait de 3 à 5 mètres de large. Il est de type mono-chenal.

Les zones d'enjeux sur ce tronçon sont situées à Rom et dans la traversée de Couhé.

### **Tronçon 3 : Depuis Couhé à Payré**

L'encaissement de la vallée devient plus important à l'entrée de ce tronçon. La vallée traverse en profondeur les calcaires fins pour s'écouler sur des calcaires à faciès bioclastique.

La plaine alluviale fait de 80 à 250 mètres de large et les méandres qu'elle forme ont des rayons de courbure maximum. Le méandre de Châtillon sera un des premiers méandres à se recouper.

La lecture des limites externes de la plaine alluviale est parfois plus délicate lors de la stéréoscopie du fait de la présence d'une importante ripisylve sur l'ensemble du linéaire du tronçon.

La largeur du lit mineur de ce tronçon fait 5 mètres en moyenne. Il est constitué d'un bras unique. Des bras secondaires d'écoulements des crues sont présents tout au long du linéaire du tronçon.

Les zones d'enjeux de ce tronçon sont situées dans la traversée de Couhé avec quelques bâtiments en zone inondable.

### **Tronçon 4 : Depuis Payré à la confluence du Clain**

La plaine alluviale s'élargit nettement pour atteindre une largeur de l'ordre de 300 mètres. Les limites externes de la plaine alluviale sont toujours aussi franches. En effet, la Dive du Sud s'incise dans les calcaires graveleux et sa vallée observe donc un profil en travers en « U » avec un fond plat.

Les méandres sont toujours aussi marqués ; ils sont clairement orientés par la présence de failles de direction nord-ouest / Sud-est.

Le lit mineur de ce tronçon fait de 5 à 8 mètres de large et est constitué d'un bras unique jusqu'à « La Grande Métairie » puis de plusieurs bras jusqu'à la confluence du Clain.

L'unique zone d'enjeux de ce tronçon est située dans la traversée de Voulon où la Dive du Sud conflue avec La Bouleure avant de rejoindre Le Clain un peu plus en aval.

#### **IV. ATLAS PHOTOGRAPHIQUE**

Lors de la visite de terrain, des photographies des marqueurs géomorphologiques (rupture de pente, talus) ont été prises. Elles permettent de mettre en évidence les limites de la plaine alluviale.

Les photos sont regroupées en planches photographiques. Leur lecture s'effectue de l'amont vers l'aval du cours d'eau. De plus, ces photos sont localisées sur la carte d'inondabilité.



1 : "Germain" : limite de zone inondable en bas de la route au niveau de la rupture de pente



2 : "Germain" : vue de la retenue d'eau en amont du seuil du Moulin de Germain



3 : "Germain" : limite de zone inondable en rive gauche au droit du chemin de terre



4 : "Germain" : vue générale de la zone inondable en aval du pont



5 : "Ste-Soline" : limite de zone inondable rive droite au pied du muret



6 : "Ste-Soline" : limite de zone inondable rive gauche au droit du carrefour



7 : "Le Moulin de Bonneuil" : limite de zone inondable rive droite en limite du champ de maïs



8 : "Moulin de Bonneuil" : limite de zone inondable rive gauche au niveau de la seconde maison (hors zone inondable)



9 : "Lais" : limite de zone inondable rive gauche au pied des bâtiments (hors zone inondable)



10 : "Rom" : lit mineur de la Dive du Sud



11 : "Rom" : limite de zone inondable rive gauche, en aval du pont, en bordure du champ de maïs



12 : "Rom" : limite de zone inondable rive droite en haut du jardin



13 : "Rom" : limite de zone inondable rive droite en bas du chemin



14 : "Couhé" : limite de zone inondable rive droite un peu après le poteau situé à droite de la route



15 : "Valence" : limite de zone inondable rive droite avant la première maison à droite de la route



16 : "Valence" : limite de zone inondable rive gauche au niveau de la première voiture blanche



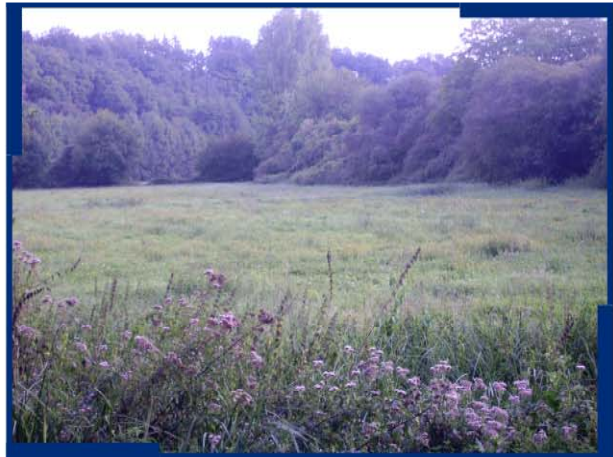
17 : "Châtillon" : limite de zone inondable rive gauche au niveau du chemin en terre



18 : "Châtillon" : limite de zone inondable rive droite au pied du poteau



19 : "Châtillon" : limite de zone inondable le long de la première rangée d'arbres



20 : "Châtillon" : limite de zone inondable rive gauche le long de la haie



21 : "Payré" : limite de zone inondable rive droite devant la maison



22 " Romagné" : limite de zone inondable rive droite le long des arbres



23 : "Romagné" : limite de zone inondable rive gauche au pied du talus représenté par le chemin



15b : photo commune avec la Bouleure : le talus représenté par la barrière n'est pas la limite externe de la plaine alluviale. L'église est donc en zone inondable.

## V. CARTES D'INONDABILITE

Le présent atlas, ci-dessous, permet de disposer rapidement d'une carte qui localise de façon précise l'emprise maximale de la zone inondable.

L'analyse hydrogéomorphologique prend en considération l'évolution hydrodynamique des cours d'eau en y associant l'analyse des données historiques. Cette représentation qualitative permet d'obtenir des renseignements dans des secteurs qui ne font pas l'objet d'études hydrauliques précises. De plus, elle permet de compléter les séries statistiques qui ne sont parfois pas suffisantes en terme d'échantillonnage et de matérialiser la zone inondable d'un événement rare.



Si l'analyse de terrain a permis de déterminer des repères de crues, ceux-ci sont localisés sur la carte et font alors l'objet de fiches (cf. annexe).

La méthodologie pour la réalisation de ces cartes est détaillée dans le § II.












**Carte d'inondabilité  
 de la Vienne**  
**Dive du Sud - Planche 1/4**  
 1 / 25 000


**LEGENDE**


-  Cours d'eau
-  Zone inondable


**Éléments d'occupation du sol**

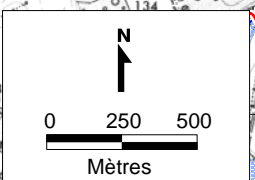
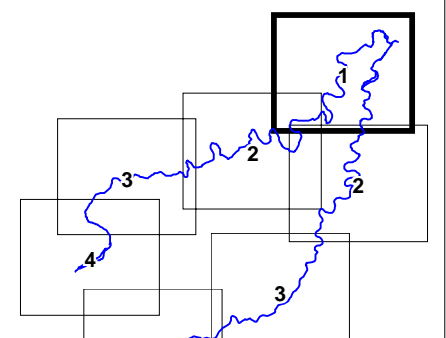
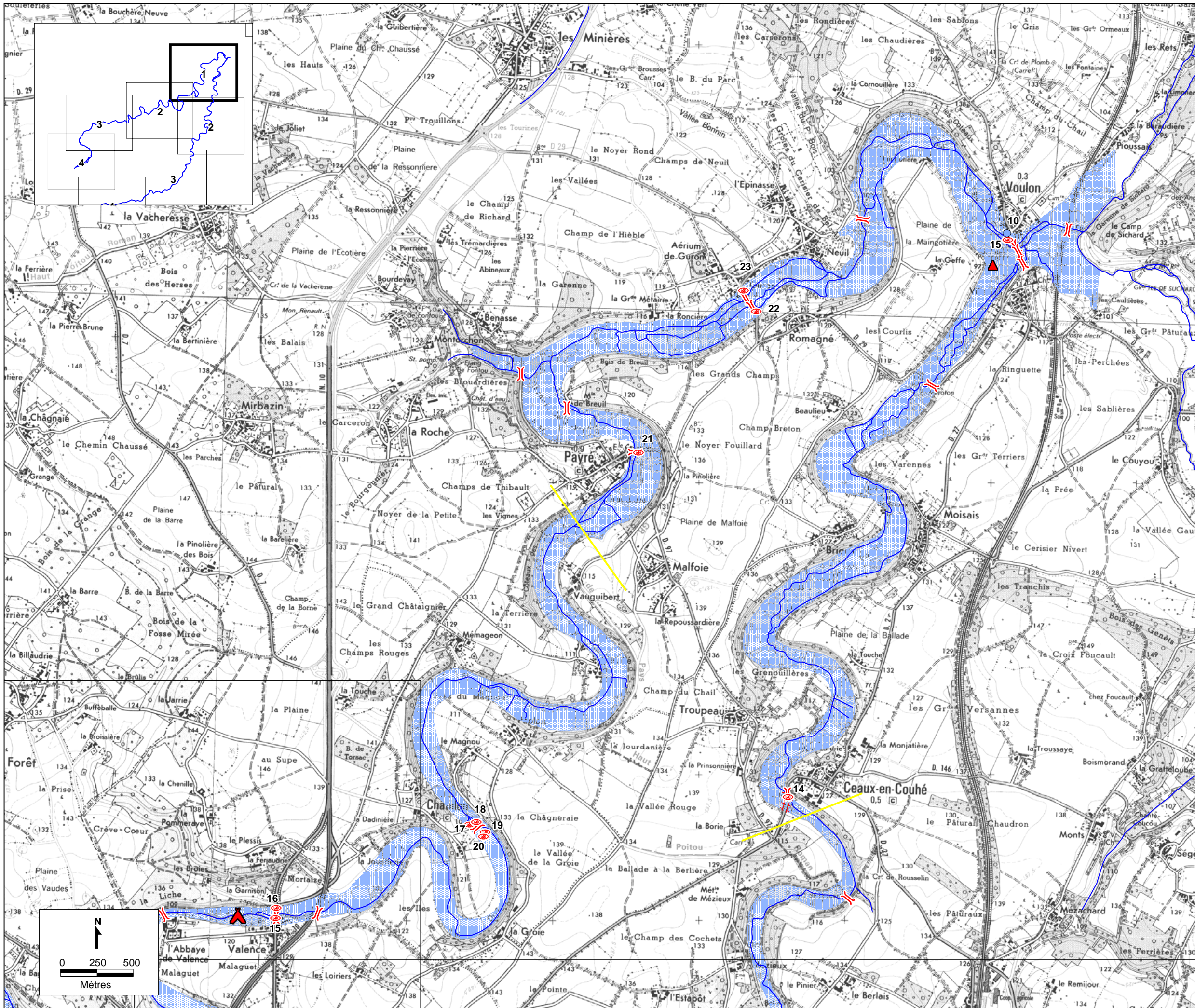
-  Ouvrages d'art
-  Seuils, barrages
-  Bâtiments
-  Stations d'épuration
-  Captage d'eau potable
-  Remblais
-  Carrières
-  Remblais d'infrastructure

 Limite réglementaire existante (atlas, PPRI,...)

 1  
Fiches PHEC (cf. fiche de repère de crue en annexe des rapports)



 2  
Photos (cf. atlas photographique des rapports)

 Limite de tronçon












**Carte d'inondabilité  
 de la Vienne**  
**Dive du Sud - Planche 2/4**  
 1 / 25 000


**LEGENDE**


-  Cours d'eau
-  Zone inondable


**Éléments d'occupation du sol**

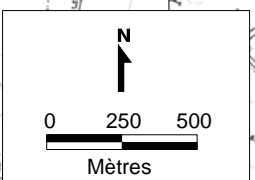
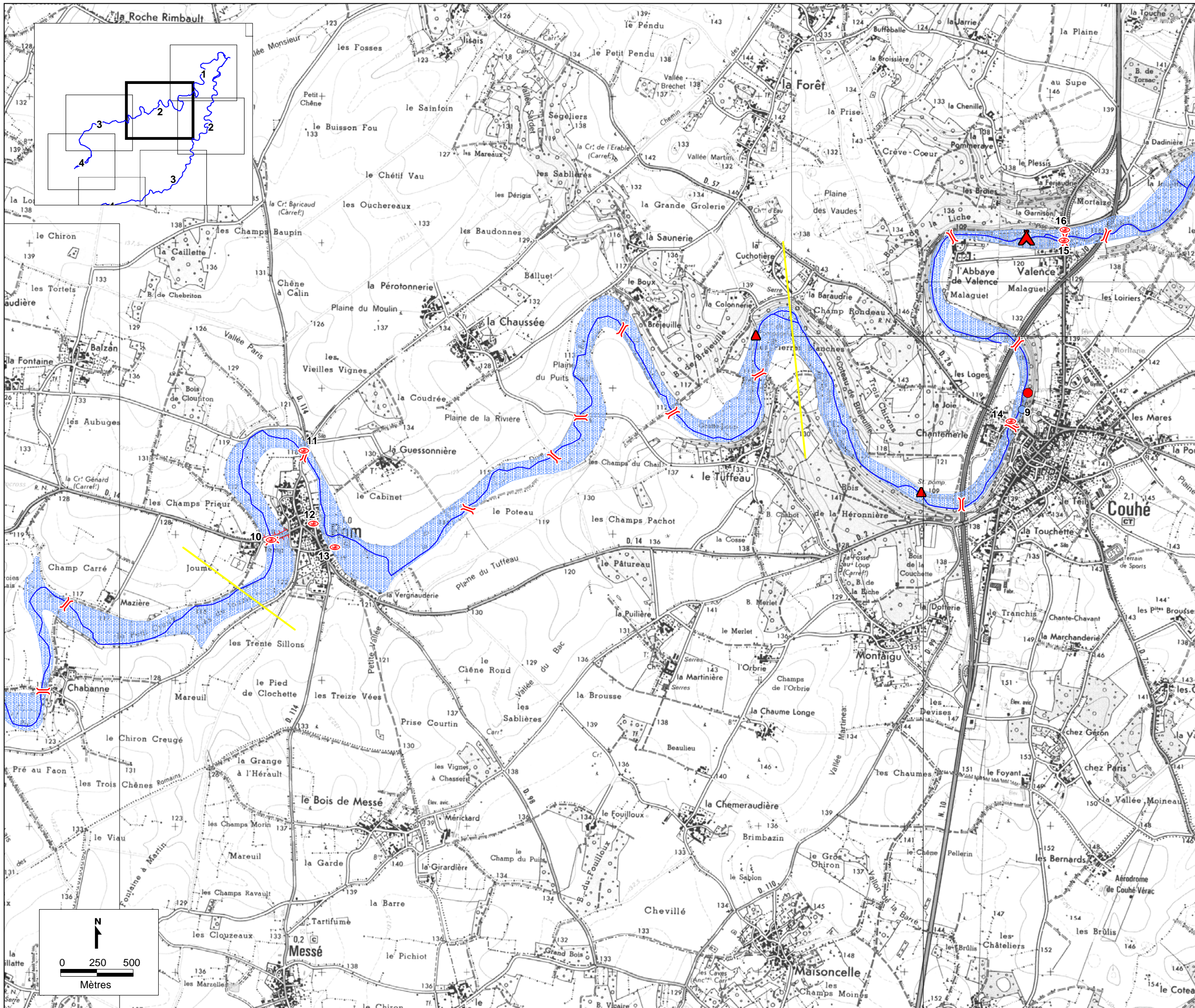
-  Ouvrages d'art
-  Seuils, barrages
-  Bâtiments
-  Stations d'épuration
-  Captage d'eau potable
-  Remblais
-  Carrières
-  Remblais d'infrastructure

 Limite réglementaire existante (atlas, PPRI,...)

 1  
Fiches PHEC (cf. fiche de repère de crue en annexe des rapports)



 2  
Photos (cf. atlas photographique des rapports)

 Limite de tronçon












**Carte d'inondabilité  
 de la Vienne**  
**Dive du Sud - Planche 3/4**  
 1 / 25 000


**LEGENDE**


-  Cours d'eau
-  Zone inondable


**Éléments d'occupation du sol**

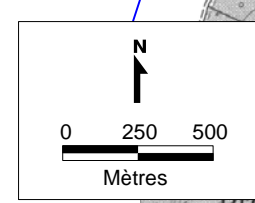
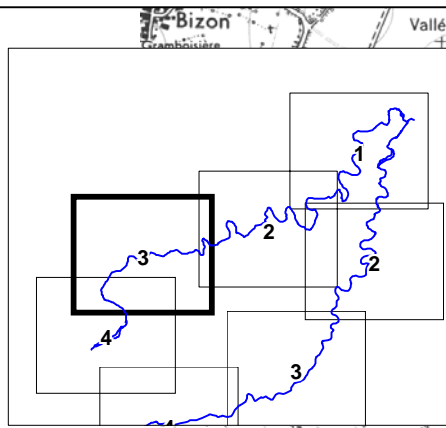
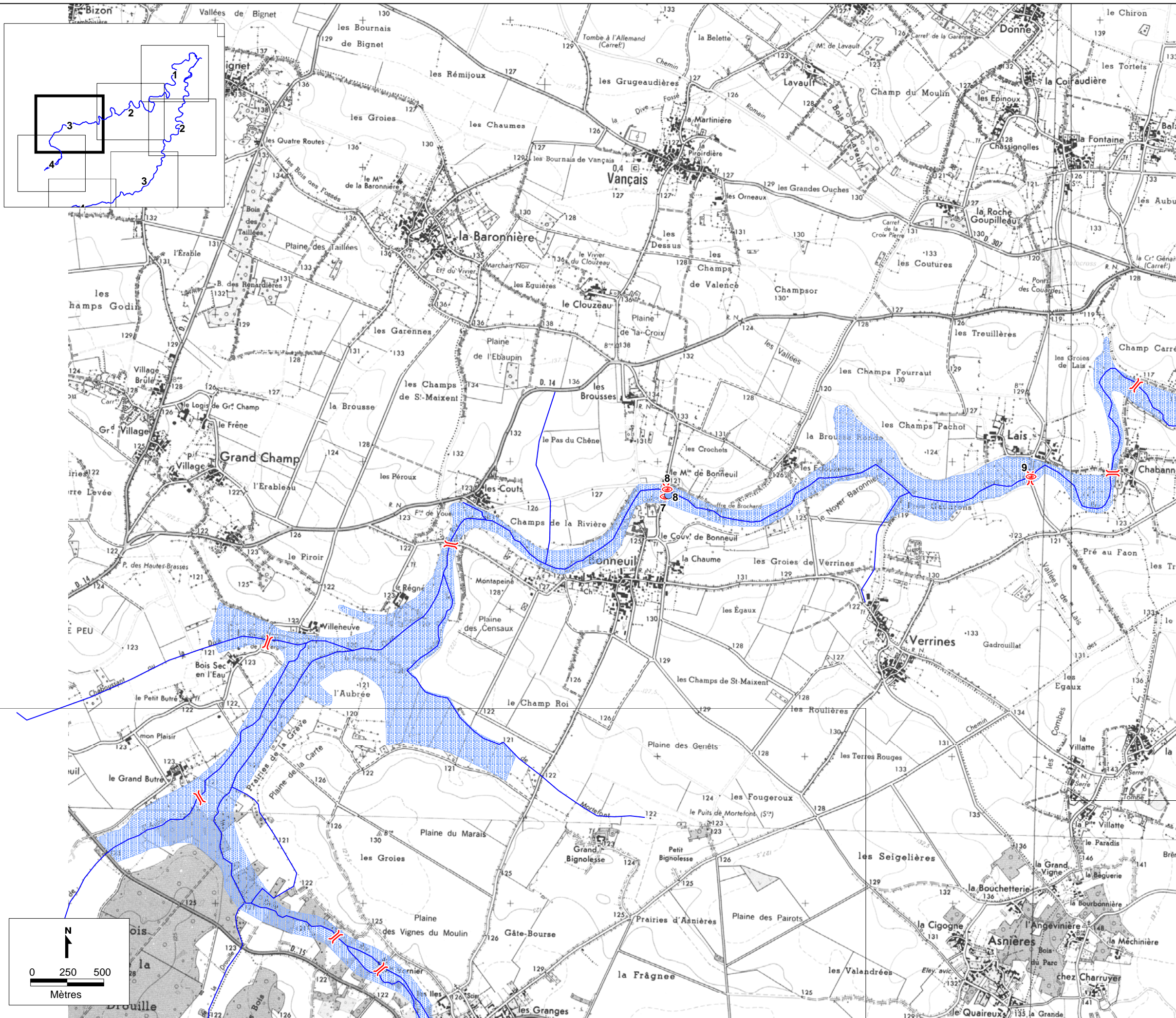
-  Ouvrages d'art
-  Seuils, barrages
-  Bâtiments
-  Stations d'épuration
-  Captage d'eau potable
-  Remblais
-  Carrières
-  Remblais d'infrastructure

 Limite réglementaire existante (atlas, PPRI,...)

 1  
Fiches PHEC (cf. fiche de repère de crue en annexe des rapports)



 2  
Photos (cf. atlas photographique des rapports)

 Limite de tronçon















**Carte d'inondabilité  
 de la Vienne**  
**Dive du Sud - Planche 4/4**  
 1 / 25 000

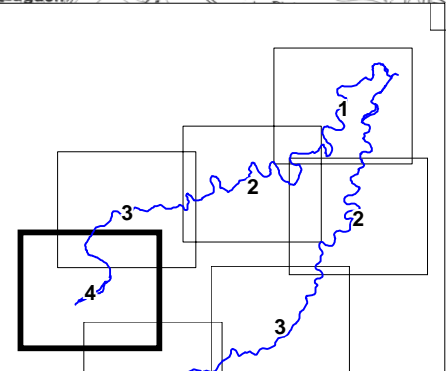
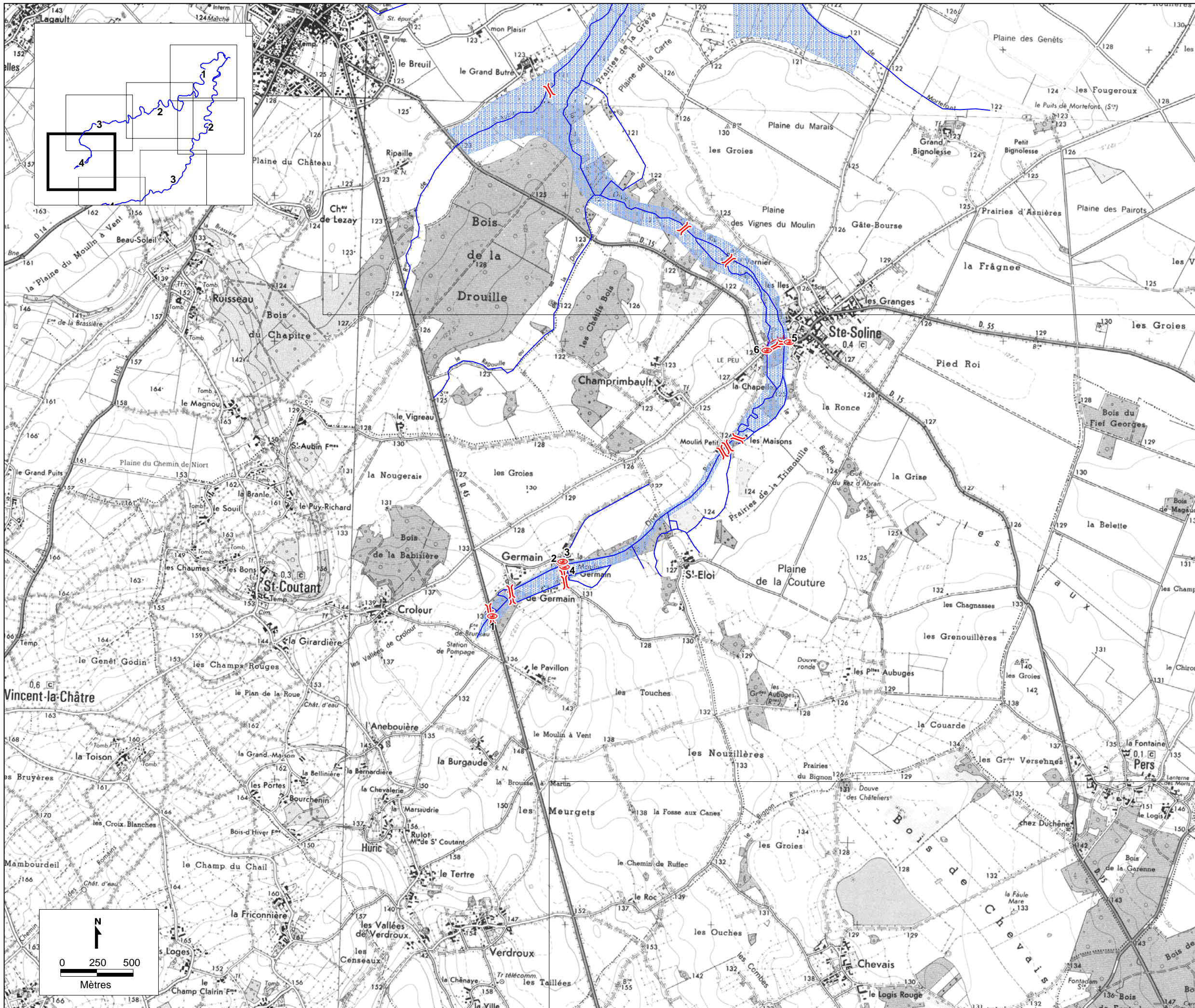
**LEGENDE**

-  Cours d'eau
-  Zone inondable

**Éléments d'occupation du sol**

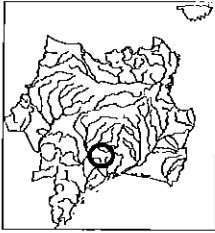
-  Ouvrages d'art
-  Seuils, barrages
-  Bâtiments
-  Stations d'épuration
-  Captage d'eau potable
-  Remblais
-  Carrières
-  Remblais d'infrastructure

-  Limite réglementaire existante (atlas, PPRI,...)
-  1  
Fiches PHEC (cf. fiche de repère de crue en annexe des rapports)
-  2  
Photos (cf. atlas photographique des rapports)
-  Limite de tronçon



## **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : FICHES DESCRIPTIVES DES STATIONS  
HYDROMETRIQUES (SOURCE : BANQUE HYDRO)**



L2103010 La Dive du Sud à Couhé [Abbaye de Valence] - 302 km2  
 Zone hydrographique : L2103010 Altitude : 107 m Département : 86 Vienne  
 Producteur : DIREN Poitou-Charentes Tél. : 5.49.50.36.59  
 E-Mail : sema@poitou-charentes.ecologie.gouv.fr



**SYNTHESE : données hydrologiques de synthèse (1969 - 1974)**

Calculées le 15/09/2007; Intervalle de confiance : 95 %

**Ecoulements mensuels (Naturels)**

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Débits (m3/s)													
Qsp.(l/s/km2)													
Laine d'eau (mm)													

**Données non calculées**

**Modules interannuels ( loi de GAUSS - septembre à août )**

	Quinquennale sèche	Médiane	Quinquennale humide	Module
Débits (m3/s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]

**Basses eaux ( loi de GALTON - janvier à décembre )**

	Médiane	Quinquennale sèche	Moyenne	Ecart type
VCN3 (m3/s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]
VCN10 (m3/s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]
QMNA (m3/s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]

**Crues ( loi de GUMBEL - septembre à août )**

	Xo	Gradex	Biennale	Quinquennale	Décennale	Vicennale	Cinquantennale
QJ (m3/s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]
QIX (m3/s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]

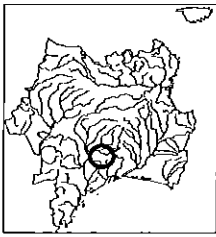
**Maximums connus**


Hauteur maximale instantanée (cm)	114	7 février 1974 15:36
Débit instantané maximal (m3/s)	11.800 #	1 février 1974 00:00
Débit journalier maximal (m3/s)	12.200	14 février 1970

**Débits classés**

	0.99	0.98	0.95	0.90	0.80	0.70	0.60	0.50	0.40	0.30	0.20	0.10	0.05	0.02	0.01
Débit (m3/s)	7.280	6.510	4.570	3.610	2.050	1.470	1.110	0.812	0.643	0.502	0.371	0.211	0.120	0.091	0.055

**Données calculées sur 1867 jours**



  
**BANQUE HYDRO**

L2103020 La Dive du Sud à Voulon [Neuil] - 559 km<sup>2</sup>  
 Zone hydrographique : L2103020 Altitude : 100 m Département : 86 Vienne  
 Producteur : DDE de la Vienne Tél. : 5.49.55.64.92  
 E-Mail : SPC.PRCE.DDE-Vienne@equipement.gouv.fr

**SYNTHESE : données hydrologiques de synthèse (1996 - 2007)**

Calculées le 15/09/2007; Intervalle de confiance : 95 %

**Ecoulements mensuels (Naturels)**

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Débits (m <sup>3</sup> /s)													
Qsp (l/s/km <sup>2</sup> )													
Lame d'eau (mm)													

**Données non calculées**

**Modules interannuels ( loi de GAUSS - septembre à août )**

	Quinquennale sèche	Médiane	Quinquennale humide	Module
Débits (m <sup>3</sup> /s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]

**Basses eaux ( loi de GALTON - janvier à décembre )**

	Médiane	Quinquennale sèche	Moyenne	Ecart-type
VCN3 (m <sup>3</sup> /s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]
VCN10 (m <sup>3</sup> /s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]
QMNA (m <sup>3</sup> /s)	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]

**Données non calculées**

**Crues ( loi de GUMBEL - septembre à août )**

	Xo	Gradex	Biennale	Quinquennale	Décennale	Vicennale	Cinquantennale
QJ (m <sup>3</sup> /s)		[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]
QIX (m <sup>3</sup> /s)		[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]	[ ; ]

**Maximums connus**

Hauteur maximale instantanée (mm)	1710	14 janvier 2004 20:00
Débit instantané maximal (m <sup>3</sup> /s)	24.700	14 janvier 2004 20:00
Débit journalier maximal (m <sup>3</sup> /s)	24.100	15 janvier 2004

**Débits classés**

**Données calculées sur 3070 jours**

Débit (m <sup>3</sup> /s)	0.99	0.98	0.95	0.90	0.80	0.70	0.60	0.50	0.40	0.30	0.20	0.10	0.05	0.02	0.01
	18.900	17.000	10.600	6.090	3.630	2.390	1.490	1.070	0.787	0.520	0.343	0.264	0.225	0.177	0.151



## ANNEXE 2 : FICHES DE REPERES DE CRUES

19/09/2007

## Atlas hydrogéomorphologique de La Vienne

<b>Laisse n° :</b>	8		
<b>Cours d'eau :</b>	La Dive du sud	<b>Rive :</b>	Droite
<b>Commune :</b>	Bonneuil	<b>Département :</b>	86
<b>Localisation :</b>	Moulin de Bonneuil		

<b>Informateur :</b>				<b>Tél. :</b>	
<b>Date de la crue :</b>	1982				
<b>Cote de la crue :</b>	TN				m IGN 69
<b>Validité de la cote :</b>	Bonne				
<b>Commentaire :</b>					

**Photo :**



19/09/2007

## Atlas hydrogéomorphologique de La Vienne

Laisse n° : 9

Cours d'eau : La Dive du sud

Rive : Droite

Commune : Couhé

Département : 86

Localisation : Rue de l'Abattoir

Informateur :

Tél. :

Date de la crue : 1982

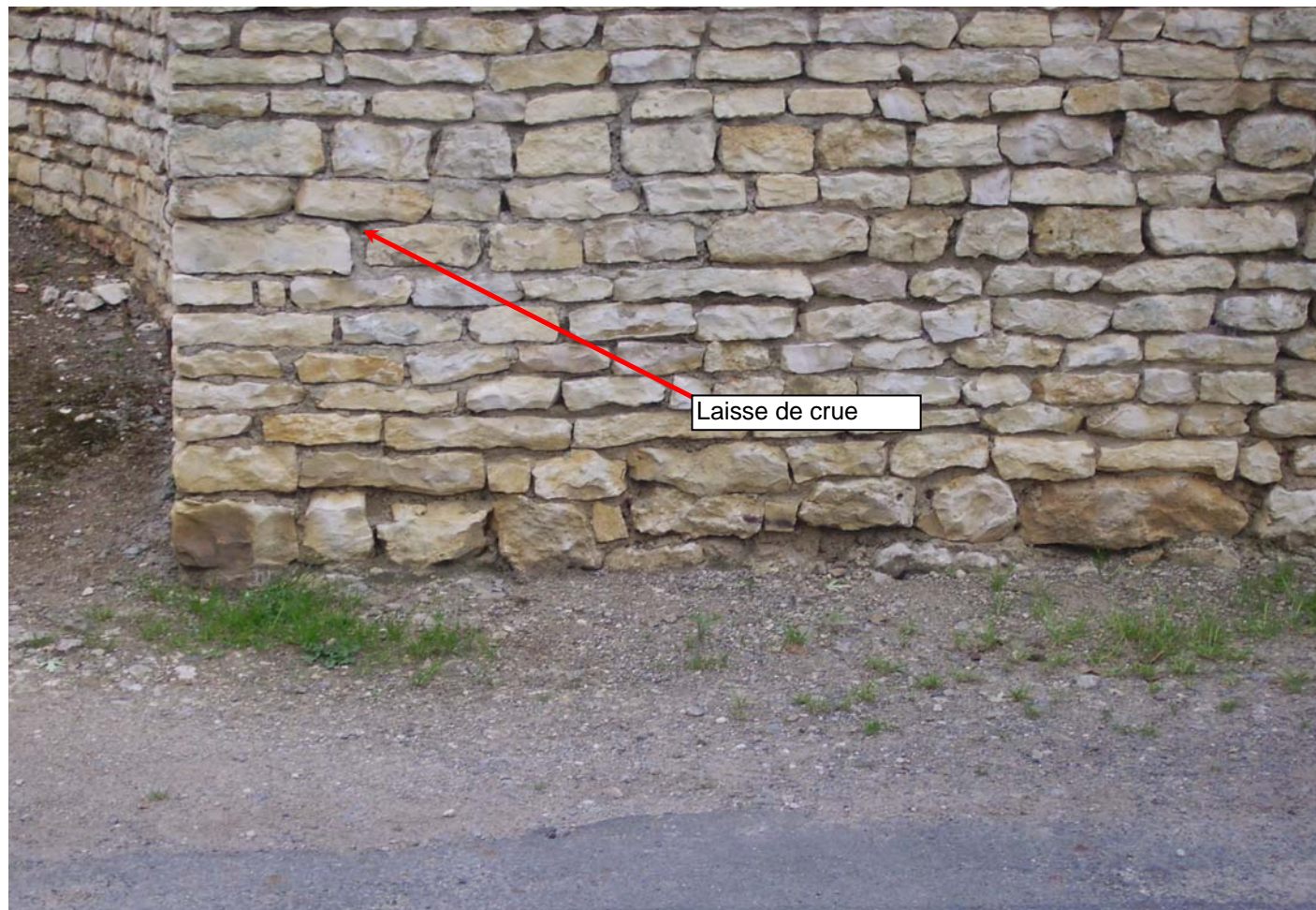
Cote de la crue : TN + 90 cm

m IGN 69

Validité de la cote : Bonne

Commentaire :

Photo :



19/09/2007

## Atlas hydrogéomorphologique de La Vienne

Laisse n° : 10

Cours d'eau : La Dive du sud

Rive : Gauche

Commune : Voulon

Département : 86

Localisation : Centre bourg

Informateur :

Tél. :

Date de la crue : 1982

Cote de la crue : Poignée de la porte

m IGN 69

Validité de la cote : Bonne

Commentaire :

Photo :

